Février 2021

Argences Infos

N° 138

Recevez la feuille verte au format numérique en vous inscrivant sur le site www.argences.com

Horaires Mairie
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Selon l'INSEE, Argences compte **3786 habitants** au 1er janvier 2021.

Campagne vaccination COVID-19

Pour connaitre les conditions d'éligibilité à la vaccination et les centres de vaccination du Calvados, connectez-vous sur le site de l'Agence Régionale de Santé de Normandie. ***www.normandie.ars.sante.fr/covid19-ou-se-faire-vacciner-en-normandie***. La prise de rdv est possible sur les plateformes Internet (Doctolib, KelDoc ou Maiia en fonction du centre de vaccination) ou par téléphone au 02.79.46.11.56 (numéro régional accessible 7j/7 de 8h à 18h). **Rappel : pour toute information sur la Covid-19, contacter le 0800 130 000.**

Nouveau numéro

Jusqu'au 15 mars 2021, le Calvados expérimente un numéro unique pour joindre l'ensemble des **France Services** du département : le **09.72.72.59.12**. Les France Services vous informent et vous accompagnent dans vos démarches administratives (renouvellement du permis de conduire et de la carte grise, assurance maladie, retraite, allocations familiales, Pôle emploi, déclaration de revenus…)
Sur notre territoire, la **Maison des Services au Public** située à Bellengreville est labellisée France Services.

Emploi : la coopérative linière de Cagny recrute 2 agents de production pour un parcours «Formation-Emploi». Les personnes intéressées peuvent contacter la *Maison de Services au Public* au 02.31.23.68.08.

Tarifs cantine

Les tarifs de la cantine n'avaient pas changé depuis 3 ans. Le conseil municipal a voté une augmentation de 1% pour 2021. Ci-dessous, les tarifs applicables au 1er janvier 2021 (cf. délibération n°2020-052 du 9/11/2020).

Enfant	Maternelle	Elémentaire
Argençais réguliers	3.14€	3.38€
Argençais occasionnels	4.92€	4.97€
Hors Argences	4.92€	4.92€
CLIS		4.92€

Une réduction de 20% est accordée pour les familles de trois enfants inscrits à la cantine. ☎ 02.31.27.90.65

Conseil Municipal des Jeunes



Le CMJ va être renouvelé au mois de mars. Les jeunes Argençais intéressés (en classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème) doivent déposer leur profession de foi à la Mairie avant le 19 février 2021. Les dossiers sont transmis par le biais des établissements scolaires aux élèves de **CM1, CM2** du groupe scolaire Paul Derrien et de l'école privée Sainte-Marie et aux élèves de **6ème et 5ème** du collège J. Castel. Le dossier est aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune. Les élèves pourront voter par correspondance dans leurs établissements respectifs en mars. Le dépouillement aura lieu en Mairie le samedi 27 mars à partir de 10h30. Renseignements au 02.31.27.90.66.

Travaux

En partenariat avec la CDC Val ès dunes et le syndicat d'eau, la commune débute en février le chantier de réfection de la rue du Moulin et d'aménagement de la placette située derrière la mairie. Ces travaux commenceront à partir du lundi 8 février 2021 et se prolongeront jusqu'à la fin de l'été (eau potable, effacement de réseau, voirie….) **Attention, durant les travaux, la rue du Moulin sera fermée à la circulation, une déviation sera mise en place.**

Projets et actions 2021

La cérémonie de vœux n'ayant pas eu lieu cette année en raison de la situation sanitaire, vous trouverez ci-dessous les grandes lignes des **chantiers et projets communaux prévus en 2021**:
- Réfection de la chaussée et des trottoirs dans les rues du Moulin, Haute et du Marais.
- Etude de la réfection de la route de Vimont entre le carrefour de la rue de la Gare et la sortie d'Argences.
- Remplacement des 26 candélabres de la rue de la Gare vétustes. Passage aux leds pour une diminution de la consommation électrique.

-Installation d'une commission et réflexion sur la construction d'une nouvelle école maternelle

- Création d'équipements pour enfants et jeunes.

-Réflexion sur la rénovation thermique des bâtiments communaux et sur la transition énergétique.

-Réflexion sur le devenir et l'entretien des marais et des cours d'eau d'une façon plus naturelle et écologique.

-Poursuite du désendettement de la commune

- Mise en location de 30 logements par Inolya à la fin du 1er semestre dans le lotissement l'Orée d'Argences. Construction de 32 logements par Inolya dans le Clos de l'Orme.
- Choix définitif du devenir de la parcelle rue Joffre.

Bienvenue à Argences

Mme Larose, praticienne Reiki et Lahochi qui a installé son cabinet Tarabea Soins Energétique sur Argences.☎ 07.80.97.47.84

Ça bouge

L'audioprothésiste ***Ecout&vous*** a déménagé, toujours dans la rue Leconte il est désormais au n°7 (locaux de l'ancienne boucherie).

Le centre de loisirs sera ouvert du 22 février au 5 mars 2021. Inscription avant le 15 février au 06.73.33.90.26 ou *alsh14370argences@gmail.com*